

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Un corps porté disparu à Casep-Ga !

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

UN fait insolite mais non moins nouveau vient de se produire à la maison des pompes funèbres Casep-Ga à Libreville. Depuis jeudi 16 janvier 2020, la famille du feu François Ndong Obiang est à la recherche du corps de ce dernier, qui y était en conservation, en attendant son transfert sur Bitam, pour l'inhumation.

Un membre de la famille éplorée raconte : " Depuis jeudi 16 janvier, nous sommes à la recherche du corps de notre oncle François Ndong Obiang. C'est en venant à Casep-Ga pour procéder au traitement du corps, que grande a été notre surprise de constater que notre parent ne se trouvait plus

dans le casier où il avait été exposé. Le box 10, dans lequel il était placé, était maintenant occupé par d'autres corps.

«Depuis deux jours, la direction générale de Casep-Ga est incapable de nous fournir des explications fiables sur cette disparition, pour le moins étrange. Nous avons déjà avisé le procureur de la République, à qui nous adresserons une correspondance à ce sujet. »

Hier vendredi, en poursuivant leurs recherches, les parents du



Casep-Ga où le corps de François Ndong Obiang demeure introuvable.

défunt découvrent sur les manifestes de la société que Casep-Ga aurait confié, par erreur, le 9 janvier 2020, le corps de feu Ndong Obiang à un individu qui l'aurait déjà acheminé en province pour inhumation. " Cette piste, qui semble se conforter, serait que Casep-Ga aurait donné notre corps à une autre famille. Si cela est avéré, il serait regrettable de constater que cette société manque de

sérieux et de rigueur dans son travail. Avant de sortir un corps, il y a tout un tas de paperasse à remplir et la reconnaissance du corps avant le traitement", s'indigne la famille de François Ndong Obiang.

Ce n'est pas la première fois que Casep-Ga est coupable de ce genre de désagréments. Il y a quelques années à Libreville, le corps d'un notable de la Louët-

si-Bibaka, qui devait être enterré à Malinga, s'est retrouvé par erreur à Lomé au Togo. Un autre corps d'un Gabonais s'est retrouvé enterré au Bénin, toujours par erreur de Casep-Ga.

De même, au quartier Salsa à Port-Gentil, une famille avait organisé une veillée mortuaire avec le corps d'un ressortissant ghanéen, à la place de celui de leur fils. C'est dire...

## Akanda: une école partie en fumée



Le bâtiment sinistré.

A.E.E  
Akanda/Gabon

Le bâtiment d'une école privée située à la cité Al-hambra, dans la commune d'Akanda, a pris feu dans la nuit du dimanche 12 décembre dernier.

Les informations recueillies auprès des témoins font état de ce que l'établissement scolaire, construit en matériaux recyclables et qui n'a jamais été

opérationnel, abritait plusieurs familles qui, semble-t-il, étaient en attente de logements sociaux dans ladite cité.

Si l'on ne déplore aucune perte en vie humaine, il n'en demeure pas moins que les dégâts matériels sont importants, les victimes ayant tout perdu dans cet incendie. Les efforts déployés par les secours ont été suffisants pour empêcher les flammes de se propager à d'autres bâtiments. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du sinistre.

## Scorpion "mord" un directeur de l'ARTF

NDEMEZO'O ESSONO  
Libreville/Gabon

En garde à vue depuis quelques jours à la direction générale de la Contre-ingérence et de la sécurité militaire (DGCISM), communément appelée B2, Jean-Aimé Ndziengui, directeur technique et de l'expertise ferroviaire de l'Autorité de régulation des transports ferroviaires (ARTF) a été présenté hier devant le procureur de la République, dans le cadre de l'opération anticorruption Scorpion.

Au terme de l'audition, le mis en cause a été inculpé pour " prise illégale d'intérêt, association de

malfaiteurs, concussion ", puis placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de Libreville. Une source proche du dossier révèle que Jean-Aimé Ndziengui aurait bénéficié, de la part de Justin Ndoundangoye - alors ministre des Transports, des Équipements et des Travaux publics - de l'attribution de marchés via sa société personnelle Ingerail. La source précise que c'est M. Ndoundangoye qui avait recruté Jean-Aimé Ndziengui à l'ARTF. " Le ministre Ndoundangoye demandait au directeur technique et de l'expertise ferroviaire de l'ARTF, Jean-Aimé Ndziengui, de lui verser 50 millions de francs par mois ", ajoute la source.

Justin Ndoundangoye séjourne depuis quelques semaines à la prison centrale de Libreville, dans le cadre de l'opération "Mains propres" dénommée Scorpion, lancée par la justice gabonaise suite à des soupçons de détournements des fonds publics et de blanchiment des capitaux. Plusieurs personnalités sont déjà à Sans-Famille, dans le cadre de cette opération.

L'Autorité de régulation des transports ferroviaires (ARTF) est une autorité administrative indépendante dotée d'une autonomie technique, administrative et financière. Elle concourt au développement du secteur public ferroviaire gabonais.